

LE TRAVAIL DES ENFANTS EN EUROPE

QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL DES ENFANTS?

- Le travail des enfants: toutes les formes de travail exercées par des enfants dont l'âge est inférieur à celui fixé par les normes de l'OIT pour ce type de travail.
- Les pires formes de travail des enfants: l'esclavage, la servitude pour dettes, la prostitution, la pornographie, le recrutement forcé des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés, le recrutement d'un enfant pour le trafic de stupéfiants et autres activités illicites, et toutes les autres formes de travaux susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des filles et des garçons de moins de dix-huit ans.

QUELLE EST LA SITUATION DES ENFANTS ASTREINTS AU TRAVAIL?

- Selon des estimations récentes de l'OIT, 246 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans seraient astreints à travailler dans le monde. 179 millions d'entre eux exercent les pires formes du travail des enfants.
- Environ 2,5 millions d'enfants sont économiquement actifs dans les pays développés, 2,4 millions dans les pays en transition, 127,3 millions dans la région de l'Asie et du Pacifique, 17,4 millions en Amérique Latine et dans les Caraïbes, 48 millions en Afrique sub-saharienne et 13,4 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
- Les travailleurs de moins de 18 ans sont exposés à des dangers particuliers. Par exemple, aux Etats-Unis, le taux d'accident par heure ouvrée est presque deux fois plus élevé chez les enfants et les adolescents que chez les adultes. De même, une enquête réalisée en 1998 auprès des jeunes de 13 à 17 ans au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède a révélé des taux d'accidents allant de 3 à 19 % chez les enfants travaillant avant et après l'école. Dans les pays en développement, une étude de l'OIT a établi que sur 100 enfants, les taux d'accident et de maladie allaient de 12%, soit un taux faible, chez les garçons travaillant dans l'agriculture à 35%, soit un taux élevé, chez les filles travaillant dans le secteur de la construction.
- Le Gouvernement de la Fédération de Russie a estimé que près d'un million d'enfants travaillent dans le pays. L'OIT a estimé que 16 000 d'entre eux travaillent à Saint-Pétersbourg et 50 000 à Moscou.
- Toujours selon l'OIT, 350 000 enfants travailleraient en Ukraine.
- En Turquie, 1,4 millions d'enfants - soit 87% des enfants des zones rurales - travaillaient en 1994 en tant qu'aides familiaux non rémunérés. Ce chiffre est tombé à 0,9 millions en 1999, soit 84% des enfants des zones rurales.

ACTION DE L'OIT - EXEMPLES

Le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) est le plus grand programme de coopération technique sur le travail des enfants. Depuis la création de l'IPEC en 1992, les programmes mis en œuvre dans plus de 70 pays ont eu un impact considérable en parvenant d'une part à sortir des centaines d'enfants de leur lieu de travail, mais aussi en sensibilisant davantage le public à ce problème et en renforçant les capacités des institutions vis à vis du travail des enfants. Voici quelques exemples récents de projets mis en œuvre en Europe et au Moyen-Orient :

RUSSIE- les enfants de la rue : un programme d'action de l'IPEC de trois ans, lancé en 1999, a été mis en œuvre à Saint-Pétersbourg (Russie) en vue d'apporter une aide aux enfants de la rue, souvent victimes des pires formes du travail des enfants, l'objectif étant de les sortir de la rue et de leur proposer, ainsi qu'à leurs familles, d'autres solutions.

ROUMANIE - Travail des enfants en zones rurales: Lancé en 2001, ce programme d'un an vise à empêcher et à éliminer le travail des enfants en zones rurales en renforçant les capacités du Ministère de l'éducation et de la recherche de sorte que le taux de scolarisation, le taux de maintien des effectifs et le niveau des résultats augmentent chez les enfants ayant été auparavant astreints au travail.

LES CONVENTIONS DE L'OIT

Les autres normes internationales pertinentes comprennent: La Convention de l'OIT sur l'âge minimum (No. 138) a été ratifiée par 116 pays. Son but est de parvenir à l'abolition effective du travail des enfants n'ayant pas atteint l'âge de l'achèvement de la scolarité obligatoire ou, quel que soit le cas, des enfants de moins de 15 ans.

La Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (No. 182), ratifiée par 117 pays, porte sur l'élimination des pires formes de travail des enfants, le terme " enfant " s'appliquant aux personnes de moins de 18 ans.

AUTRES NORMES INTERNATIONALES PERTINENTES

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRC), énonçant les droits économiques, civils, culturels et sociaux des enfants. Le Comité des droits de l'enfant veille à l'application de la CRC, ratifiée par tous les membres des Nations Unies, à l'exception de deux; puis, les Protocoles additionnels à la CRC (2000) élargissant les obligations de la Convention à la vente des enfants, la prostitution des enfants, la pornographie infantile et le recrutement forcé des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés.

Sources: OIT. Rapport global: Un avenir sans travail des enfants, Rapport I(B) Conférence internationale du travail, 90ème session, 2002, ILO/Turkish State Institute of Statistics (1999). " Child Labour in Turkey ", IPEC Programme for the Withdrawal of Street Children from Work at the Level of Local Communities, UNICEF (2001). "Profiting from abuse: An investigation into the sexual exploitation of children", et bulletins d'informations de l'IPEC.